



QUESTION ECRITE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse

à Madame la Ministre Isabelle Simonis, Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des Femmes et de l'Egalité des chances

Le 24 janvier 2018

OBJET : la prostitution étudiante

Madame la Ministre,

Vous avez récemment lancé une campagne de sensibilisation à destination des étudiantes et étudiants au sujet de la prostitution.

Ceci fait suite à la campagne de pub sur les Sugar Daddy and Sugar Mama.

Selon les estimations du site stopprostitutionétudiante.be, il y aurait chaque année 6.000 étudiantes qui se prostituent. Par contre selon une enquête menée par l'ASBL Univers Santé, ce phénomène serait plus marginal avec seulement 2 ou 3 cas sur 2.000.

Mes questions sont donc les suivantes Madame la Ministre :

- On parle beaucoup de la prostitution des étudiantes mais disposez-vous d'une estimation du nombre d'étudiant qui a recours à la prostitution ?
- Comment expliquez-vous la différence considérable entre les chiffres du site stopprostitutionétudiante.be et ceux de l'ASBL Univers Santé ? Par le fait que les étudiant(e)s Sugar Baby ne considère pas cela comme de la prostitution ?
- Quels sont les soutiens proposés dans la campagne de sensibilisation ?

Dimitri Legasse

Madame Isabelle SIMONIS



Ministre de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Egalité des chances.

Place Surllet de Chokier 15 – 17
1000 Bruxelles

Question écrite n° 338
Échéance au 6 mars 2018
Posée par Monsieur Legasse
Objet : Prostitution étudiante

Monsieur le Député,

D'après quelques récentes études et chiffres dont nous disposons, même s'il est difficilement quantifiable car souvent caché et s'exprimant sous divers formes, le phénomène de prostitution étudiante semble en augmentation.

De nouveaux sites, qui constituent un des vecteurs principaux de ce type de prostitution, font en effet régulièrement leur apparition. Ces dernières années, ces sites, qui comptabilisent un nombre certain d'inscriptions/de membres, font par ailleurs preuve d'une imagination débordante, froide et ultra-consumériste pour aborder la prostitution comme étant un phénomène moderne et branché.

On y parle volontiers « d'escort », de « partenariat » de « relation profitable » « d'ambition » « de personnes qui savent ce qu'elles veulent » en évitant soigneusement d'aborder explicitement les termes « de prostitution » « rapports sexuels » ou « encore relation sexuelle tarifée » mais aussi des conditions et pratiques entourant ces relations. Ces vocables minimisent et attirent certainement davantage d'étudiantes et étudiants vers la prostitution.

D'autres indicateurs nous confirment également cette tendance, chiffrée en augmentation comme la récente étude qualitative menée à Bruxelles au sujet de la prostitution étudiante.

Le mécanisme prostitutionnel reste cependant difficile à chiffrer et à quantifier de manière générale eu notamment égard à la clandestinité. Il en va de même concernant la prostitution étudiante



Nous avons donc tenté d'effectuer une projection au départ des quelques sources disponibles. Selon les études françaises et internationales sur la question, on peut évaluer la proportion d'étudiants et d'étudiantes qui se prostituent entre 2 et 6 %. Sur 210.000 étudiants en Fédération Wallonie-Bruxelles, cela se chiffre entre 4.200 et 12.600 personnes. Si l'on se base sur un chiffre de 3%, on arrive donc à un nombre de 6.300 étudiantes/étudiants en situation de prostitution à titre tout à fait indicateur.

L'enquête menée par l'ASBL Univers Santé n'a pas été prise en ligne de compte dans cette projection car je n'en avais pas connaissance.

Quels que soient les chiffres, avec mon collègue, le Ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, il nous a semblé indispensable d'agir.

La campagne d'information et de sensibilisation à destination des étudiantes et étudiants s'inscrit dans ce cadre. Elle vise principalement à les sensibiliser aux risques de cette activité en matière d'intégrité physique et psychologique mais aussi afin de leur montrer que des alternatives existent. Ces dernières figurent en première ligne sur le site de la campagne : www.stopprostitutionetudiante.be.

Nous avons également organisé, le 9 février dernier en collaboration avec l'ULiège, une journée de sensibilisation à destination des professionnels du monde académique et des travailleurs sociaux qui sont en contact avec les étudiants de l'enseignement supérieur.

Plus de 140 personnes étaient présentes lors de cette journée.

De manière générale, ces actions ne suffisent évidemment pas pour traiter cette problématique.

Il faut notamment agir de manière plus large avec tous les niveaux de pouvoirs et les acteurs concernés.

Plus globalement, des recommandations ont aussi été émises, en décembre 2017 dans le cadre de l'Assemblée participative pour les droits des femmes « Alter Egales » afin de lutter contre les violences au sein du phénomène prostitutionnel.

Ces dernières ont été transmises à l'ensemble des Ministres concernés, tous niveaux de pouvoirs confondus pour qu'ils puissent



s'en saisir. J'inviterai ces derniers également à une table ronde interministérielle ouverte aux mouvements féministes pour leur présenter les pistes d'actions qui les concernent dans le cadre de leurs compétences respectives.